

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS
EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le 25/02/2026
ID : 074-247400682-20260120-2026_008-DE

N° 2026-008

OBJET :

Création d'un emploi non permanent d'écogarde pour accroissement saisonnier d'activité

L'an deux mil vingt-six, le 20 janvier, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Montriond, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 14 janvier 2026

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERNET Josette, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick et MUFFAT Sophie.
MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, GALLAY Cyrille, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :25
pour :25
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par Mme LEFANT Myriam à BÉARD Patrick,
- par Mme VERMANT Rebecca à M. VINET Philippe.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Vu les dispositions du Code Général de la Fonction Publique,

Considérant qu'il y a lieu de créer un emploi non permanent d'écogarde pour accroissement saisonnier d'activité,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **décide** de créer un emploi non permanent d'écogarde pour accroissement saisonnier d'activité, à temps complet, du 15 juin 2026 au 15 septembre 2026 sur la base d'une rémunération maximale correspondant à l'indice majoré 450,
- **précise** que le grade de référence de ces emplois est celui d'adjoint technique,
- **charge** Madame la Présidente de recruter une personne sur cet emploi.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHET

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD



CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture
Le :
Publié ou notifié
Le :

